



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 juin 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 10 Juin 1996

**Révision du Plan d'Occupation des Sols : Approbation de la note
d'orientation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.
Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 17 mars 1995, le Conseil Municipal a mis le Plan d'Occupation des Sols en révision.

Au travers de cet acte, il a marqué sa volonté à partir du constat que la Ville bouge, vit, d'anticiper et guider ses évolutions dans le souci du respect d'un équilibre et de la prise en compte des aspirations de l'ensemble de ses habitants.

Le souhait est que notre ville soit belle, harmonieuse agréable à vivre. Pour ce, il est nécessaire aujourd'hui d'intégrer les contraintes qui sont apparues ces dernières années notamment en matière d'environnement. C'est ainsi que le POS mettra fortement l'accent sur :

- la prise en considération des risques (inondations...)
- les mesures de protection vis-à-vis des nuisances
- la protection des zones naturelles sensibles, du paysage et du patrimoine (centre ville, bourgs...)
- la protection de l'environnement immédiat des riverains

De même le POS devra maîtriser l'accroissement de l'agglomération par une répartition équilibrée entre les trois fonctions essentielles : l'activité économique, l'habitat, les loisirs et intégrer les grands projets d'intérêt généraux que ce soit au niveau de la voirie ou d'équipements importants (station d'épuration, traitement des déchets...).

Enfin plus globalement, il devra proposer un véritable schéma de déplacement pour l'ensemble des modes de transport (bus, voitures, vélos, piétons...).

L'ensemble de ces thèmes sont développés dans la note d'orientation ci-jointe.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette note d'orientation qui trace les grandes lignes autour desquelles la révision du POS doit être conduite.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)